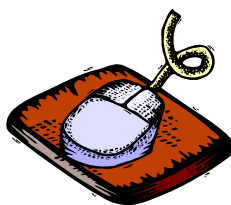


INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

Richard Desjardins écrit à Jean Charest	2
MRC Vallée-de-l'Or : La GIR et la participation des Tiers à l'élaboration des plans	3
Des vers de terre pour étudier la contamination au mercure	3
Pour se tenir au courant...	4
Projet de recherche 2005 de la Chaire AFD	4
La motoneige en Abitibi-Témiscamingue	5
Station de recherche de la FERLD - Phase II	5
Colloques et activités	6
Les Midis de la foresterie de l'UQAT	6

*IL EST MAINTENANT POSSIBLE
D'ACCÉDER
DIRECTEMENT AUX
LIENS INTERNET
MENTIONNÉS
DANS L'INFOCTRI.
POUR CE FAIRE, IL VOUS
SUFFIT DE CLIQUER SUR
CEUX-CI.*



Usine de transformation de bouleau blanc à Senneterre



Une scierie spécialisée dans le traitement du bouleau blanc pourrait voir le jour à Senneterre d'ici quelques mois. Le projet Lam-Meg, rattaché à l'implantation de l'usine de poutres lamellées de Temlam à Amos, pourrait créer une quarantaine d'emplois.

Les promoteurs et le gouvernement du Québec travaillent présentement à monter le projet. Si ce dernier se concrétise, la future usine de Lam-Meg sera installée dans les locaux de l'ancienne scierie Senco de Senneterre, fermée depuis 1999. L'usine, dont le coût est estimé à 6 millions de dollars, serait alimentée en bouleau blanc, une essence peu exploitée dans la région, afin d'en faire de la deuxième et troisième transformation.

Le maire de Senneterre, Jean-Maurice Matte, croit au potentiel du projet, particulièrement en raison de la grande disponibilité de la ressource sur son territoire. « Ça fait depuis le milieu des années 1990 qu'on est sur ce projet-là, avec une matière première qui aujourd'hui ne crée pas d'emplois en Abitibi-Témiscamingue, c'est-à-dire le bouleau blanc. Nous croyons que cette essence-là devrait être créatrice d'emplois, tout comme les autres essences en forêt. »

Le ministre régional et député d'Abitibi-Est, Pierre Corbeil, entend traiter en priorité ce projet. Il se dit prêt à faire des démarches concernant l'approvisionnement de l'usine. « En fait, l'approvisionnement est déjà là. Il suffit de quantifier les besoins, la quantité requise pour le démarrage du projet, et aussi la question du financement. »

Bien qu'aucun échéancier précis n'ait encore été adopté, les promoteurs envisagent la création de l'usine au cours des prochains mois, tout au plus d'ici la fin de l'année. ■

Richard Desjardins écrit à Jean Charest

Monsieur le premier ministre,

La Commission Coulombe vient de déposer son rapport sur l'état de notre forêt. Nous vous savons gré de l'avoir instituée et maintenue dans un esprit d'indépendance et de rigueur intellectuelles hors du commun. Le constat général auquel la commission en est arrivé est on ne peut plus clair: notre forêt est surexploitée. Soyez assuré, monsieur le premier ministre, que les citoyens du Québec, du cœur des forêts jusqu'au cœur des villes, en sont troublés.

Les recommandations qu'on propose d'appliquer pour la restaurer, cette forêt, valent pour ce que votre gouvernement en fera. Nous en convenons, un moment de réflexion est nécessaire non pas seulement pour les ministères concernés mais pour nous tous. Car il ne faut jamais perdre de vue que cette richesse et collective et que nous en avons simplement confié la gestion à l'État. Telle est la loi. Le temps est venu, nous pensons, de faire l'évaluation de cette gestion.

Des causes à trouver

Si la commission d'étude a constaté l'état déplorable de notre ressource, elle n'en a pas pour autant expliqué les raisons. Seule une enquête publique pourrait le faire. Ce n'est qu'en connaissant ces causes que les recommandations de la commission pourront être appliquées avec succès.

Depuis le tout début du nouveau régime forestier, en 1987, des voix, des groupes, des nations autochtones, puis les trois quarts de la population se sont offusqués du fait que l'industrie forestière réussissait à s'approvisionner comme elle l'entend au détriment de ceux qui conçoivent un territoire comme étant autre chose qu'un simple réservoir de mètres cubes de bois.

La commission Coulombe vient de préciser où cela nous a conduits: à de graves déséquilibres écologiques. Aussi, le chômage régional ira s'intensifiant car la fabrication massive de produits bas de gamme (papier, deux par quatre) épuise nos forêts et nous fragilise face à la concurrence internationale. Nous le voyons actuellement.

Dérive cautionnée par les gouvernements

Les gouvernements successifs, libéraux et péquistes, ont cautionné cette dérive qui s'apparente à un cover-up savamment entretenu par la haute direction du ministère responsable des forêts. Comment expliquer, en effet, qu'en quelques mois une commission ait pu démontrer qu'on abusait de la ressource – comme le craignait la vérificatrice générale du Québec en 2002 – alors que le ministère, tout équipé qu'il soit, n'a rien vu en 15 ans ?

Lors du dépôt du rapport Coulombe, le 14 décembre dernier, cette équipe, qui a officiellement failli à la tâche d'assurer le renouvellement de notre forêt, qui a toujours claironné qu'elle le faisait, qui, à ce qu'il semble aujourd'hui, désinformait ses propres ministres, elle n'a même pas eu la décence de démissionner. Une entreprise privée ordinaire en aurait disposé de façon beaucoup plus expéditive. Souhaitons qu'il ne s'agisse ici que d'un cas d'incompétence. Encore une fois, une enquête publique pourrait le déterminer.

Le fait que la commission ait proposé d'encadrer cette haute direction par non pas un, mais deux vérificateurs, en dit long sur le degré de confiance qu'elle lui accorde. Que la commission ait de plus suggéré la formation d'un comité de transition pour réaliser les urgentes réformes qui s'imposent signifie qu'elle estime que le ministère n'a plus la crédibilité nécessaire pour entreprendre lui-même ce travail. Nous vous demandons, monsieur le premier ministre, de remplacer immédiatement cette haute direction par une équipe plus soucieuse du bien public.

On doit respecter la nature

La commission a bien ciblé l'avenue sur laquelle notre foresterie doit s'engager sous peine de s'éclipser pour longtemps. Désormais, selon le souhait de la commission, la capacité de production des usines ne déterminera plus le volume de bois récoltable à chaque année. L'industrie achètera ce que la nature peut produire sans perdre de ses qualités et devra partager cette ressource avec les autres utilisateurs de la forêt, dûment munis de droits, cette fois-ci. Il reviendra à l'industrie de mieux transformer le bois qu'on lui offrira. À titre d'exemple, la seule uti-

lisation de l'écorce, aujourd'hui gaspillée, procurerait 250 emplois en Abitibi si on faisait des panneaux agglomérés avec colle résineuse naturelle.

Ce changement majeur d'orientation, écologique et social, implique que le ministère de l'Environnement doit reprendre les prérogatives qui lui ont été enlevées au fil des ans dans le but non avoué de faciliter l'approvisionnement quasi inconditionnel de la ressource aux compagnies. Ce ministère détient toute l'information bio-physique du territoire et peut le mieux évaluer les impacts que la foresterie industrielle exerce sur nos écosystèmes et proposer une planification intégrée. En effet, comme la commission Coulombe préconise une approche écosystémique de la gestion forestière, et que d'autre part votre gouvernement vient tout juste d'officialiser une politique de développement durable, il va de soi que le ministère de l'Environnement doit maintenant être impliqué au plus haut niveau dans le processus de renouvellement du régime forestier.

Votre ministre responsable des forêts est en train de constituer un comité de mise en œuvre des recommandations de la commission Coulombe. Nous ne savons pas encore de qui il sera formé, mais nous vous demandons de vous assurer que sa composition et son mandat incarnent et reflètent bien le virage écosystémique proposé par le rapport de la commission.

Tutelle bienveillante mais rigoureuse

En tant que premier garant de notre patrimoine forestier, nous espérons, monsieur le premier ministre, que vous exercerez une tutelle bienveillante mais rigoureuse sur le déroulement de ces travaux. Parallèlement, il serait hautement souhaitable que vous entamiez dès maintenant les procédures en vue de l'institution d'une enquête publique pour les questions que la Commission n'a pu aborder, par restriction de mandat. Pour notre part, nous inciterons toute la population à défendre ses forêts pour que la coupe d'un seul arbre soit désormais justifiée.

Merci de l'attention que vous porterez à cette requête. - Richard Desjardins ■

MRC Vallée-de-l'Or : La GIR et le processus de participation des Tiers à l'élaboration des plans d'aménagement forestier



Un processus de concertation de gestion intégrée des ressources (GIR) à l'échelle de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) est en activité depuis novembre 2003. Lors des dernières rencontres de la Table de concertation GIR MRCVO, il fut question de mailler les processus de participation des tiers des compagnies forestières (comité aviseurs ou équivalent) à la démarche de concertation GIR afin d'inviter les divers intervenants présents sur le territoire à participer à l'élaboration et à la modification des plans quinquennaux d'aménagement forestier (PQAF).

Afin d'accommoder le plus des gens possible, deux rencontres se sont déroulées à des endroits différents soit mardi le 9 novembre 2004 à Senneterre puis jeudi le 11 novembre à Val d'Or. Les mandataires des aires communes que l'on retrouve sur le territoire de la MRC nous ont présenté leur planification des PQAF 2004-2007. Il va de soi que les informations transmises à l'une ou l'autre de ces soirées étaient sensiblement les mêmes.

L'objectif de ce maillage était de minimiser l'essoufflement des organismes et des gestionnaires présents dans les nombreuses consultations publiques et de s'assurer que l'information circule bien entre les parte-

naires du territoire. Il est bon de noter que le processus de consultation publique de 45 jours tel qu'exigé par la Loi sur les forêts demeure.

Au cours de ces rencontres, plusieurs préoccupations ont été soulevées par le public. Ces préoccupations, bien que traitées par les compagnies forestières, seront aussi traitées au niveau de la Table de concertation GIR MRCVO en même temps que celles inscrites au tableau des préoccupations de la table.

Si vous voulez avoir plus d'information sur ce dossier, n'hésitez pas à contacter la personne chargée du projet en gestion intégrée des ressources à la MRC Vallée-de-l'Or. ■

Source : Texte de Jean Lecours, chargé de projet en GIR de la MRC Vallée-de-l'Or.

Des vers de terre pour étudier la contamination au mercure

Le chimiste Sébastien Sauvé a recouru à des vers de terre pour déterminer le niveau de mercure dans les sols. « Comme ils sont exposés vivants aux contaminants, les vers de terre sont bien placés pour nous révéler de l'information sur la qualité des sols », explique le jeune professeur du Département de chimie de l'Université de Montréal.

Aussi bizarre que cela puisse sembler, l'être humain partage au moins une chose avec le système immunitaire du ver de terre: la phagocytose, soit la faculté des cellules à attaquer et à éliminer les particules étrangères qui essaient d'envahir le corps. « Les organismes complexes possèdent plusieurs mécanismes de défense dans leur système immunitaire. Mais à la base, les macrophages chargés de repousser les corps étrangers sont les mêmes chez les vers et chez les

humains. On peut donc se pencher sur les mécanismes en œuvre chez les invertébrés pour comprendre les organismes plus complexes. »



Au cours d'une expérience, le chercheur a soumis des vers d'âges variés à différentes concentrations de mercure. Résultat: les jeunes vers de terre sont trois fois plus sensibles au mercure que les vers adultes. Le chercheur précise qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives en passant trop directement du ver de terre à l'être humain. Mais l'invertébré s'est avéré un excellent collaborateur de laboratoire pour l'avancement des connaissances. Selon d'autres recherches antérieures, l'ADN du ver de terre peut être affecté par les métaux lourds. Conséquemment, la réponse immunitaire du ver peut en




souffrir. « De nos jours, il ne suffit plus de déterminer la dose létale d'un produit toxique. Il faut une approche plus fine afin d'établir les effets d'une exposition à long terme. »

Selon Sébastien Sauvé, les émissions de mercure ont beaucoup diminué depuis 20 ans. Les cas d'empoisonnement au méthylmercure ont contribué à l'adoption de mesures radicales pour limiter cette forme de pollution. « Rassurez-vous, les vers de terre ne sont pas en voie d'extinction, loin de là », affirme le chercheur en souriant. Mais à certains endroits où les sols sont saturés de pesticides, en milieu agricole notamment, on pourrait s'inquiéter de leur disparition. L'utilité de ces invertébrés dans le drainage des terres et la croissance des végétaux est indiscutable. ■

Source : Extrait de l'article « Les vers de terre servent à étudier la pollution » paru dans le bulletin IForum le 24 janvier 2005 au www.iforum.umontreal.ca

Pour se tenir au courant...

Il existe divers outils électroniques pour nous permettre de suivre l'actualité régionale. En voici quelques uns :

-  Revue de Presse des activités en lien avec le développement des créneaux d'excellence de l'Abitibi-Témiscamingue (Projet ACCORD) - Pour vous abonner ou pour plus d'information communiquez avec Josée Godbout au josee.godbout@mderr.gouv.qc.ca
-  Bulletin électronique du portail d'information gouvernementale de l'Abitibi-Témiscamingue - Pour vous abonner ou pour plus d'information communiquez Mélanie Arcand au melanie.arcand@mrci.gouv.qc.ca
-  Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue - Pour vous abonner ou pour plus d'information consulter le www.observat.qc.ca

Projet de recherche 2005 de la Chaire AFD

DYNAMIQUE SPATIO-TEMPORELLE DE L'OUVERTURE DU PAYSAGE CAUSÉE PAR LES FEUX SUR LES AFFLEUREMENTS ROCHEUX DE LA FORÊT BORÉALE

HUGO ASSELIN, CHERCHEUR POSTDOCTORAL EN PALÉOÉCOLOGIE

Superviseur : Yves Bergeron

Le réchauffement climatique aura des conséquences majeures sur la forêt boréale. Par exemple, une augmentation de la fréquence des incendies forestiers pourrait se traduire par une ouverture du paysage (disparition du couvert forestier) dans certains milieux, en particulier sur les affleurements rocheux à sols minces. Cette étude vise (1) à apporter des précisions sur les régimes de feux passés afin de mieux comprendre les mécanismes d'ouverture du paysage en forêt boréale et (2) à déterminer à quelle échelle spatio-temporelle le phénomène d'ouverture du paysage s'est manifesté et identifier le temps qu'il faut à un affleurement rocheux déboisé pour être à nouveau colonisé par une forêt. De la tourbe a été échantillonnée à l'été 2004 sur une dizaine d'affleurements rocheux déboisés de l'Abitibi-Témiscamingue afin de tester l'hypothèse selon laquelle les affleurements rocheux non boisés seraient des types divergents (par rapport aux affleurements boisés) résultant d'une augmentation de la fréquence de feux à un moment donné durant les derniers 3000 ans. L'augmentation de la fréquence de feux aurait réduit la capacité des arbres à se reproduire, en plus de diminuer la disponibilité de lits de germination. Deux affleurements aujourd'hui boisés ont aussi été échantillonnés pour déterminer le temps qu'il faut pour qu'un affleurement déboisé soit recolonisé par la forêt. Les résultats de mon projet permettront d'adapter les stratégies d'aménagement de manière à tenir compte de la réaction éventuelle des écosystèmes au changement climatique. ■

COMPARAISON DE LA RÉPONSE DU PIN GRIS ET DE L'ÉPINETTE NOIRE À L'AUGMENTATION DES RESSOURCES DU MILIEU (LUMIÈRE ET NUTRIMENTS)

VENCESLAS GOUDIABY, ÉTUDIANT AU DOCTORAT EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Directrice : Suzanne Brais

Le but de ce projet est de décrire dans un premier temps la réponse du pin gris et de l'épinette noire à l'augmentation des ressources du milieu en termes de croissance en masse et en hauteur, d'efficacité foliaire et d'architecture. Dans un second temps, il s'agira de décrire et de comparer les mécanismes physiologiques sous jacents (conductance stomatique, perte d'eau par transpiration foliaire et photosynthèse) à la réponse du pin gris et de l'épinette noire à l'augmentation des ressources du milieu. On entend par augmentation des ressources du milieu le phénomène observé après certains traitements sylvicoles comme l'éclaircie et/ou la fertilisation. Dans le cas particulier, de l'éclaircie, l'augmentation des ressources s'explique par le fait qu'après traitement, un nombre restreint d'individu du milieu se partage les ressources. Dans le cas de la fertilisation les ressources sont directement améliorées par l'adjonction de fertilisants. Même si globalement les études antérieures notent des effets positifs de ces traitements notamment sur la productivité de bois, le mécanisme physiologique qui le sous-tend reste à être élucidé, d'où notre projet. Pour conclure nos études, nous prévoyons proposer un modèle écophysologique simple de la réponse des deux espèces à l'accroissement des ressources du milieu. ■



À tous les mois, je vous présenterai un ou plusieurs résumés des projets de recherche prévus en 2005 par la Chaire en aménagement forestier durable (AFD) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)



La motoneige en Abitibi-Témiscamingue



Selon le magazine Supertracx International, les infrastructures témiscabitiennes reliées à la motoneige font partie des dix plus beaux réseaux d'Amérique du Nord.

La qualité de l'aménagement des sentiers et leur entretien, la qualité de la neige et sa présence prolongée,

le faible taux d'achalandage et la complexité du réseaux sont quelques unes des qualités de nos sentiers qui plaisent aux motoneigistes. Ceux-ci sont convoités à un point tel qu'en 1999, plus 17 000 motoneiges ont circulé dans les sentiers de la région. De ce nombre, 7900 étaient des touristes provenant de l'Ontario, des États-Unis ou d'autres régions du Québec.

Toujours en 1999, on estimait à 37,5 M\$ les retombées économiques annuelles liées à la pratique de la motoneige. Ce montant est deux fois plus élevé que celui estimé pour la pratique de la chasse la même année (17,5 M\$). Selon Tourisme Abitibi, l'ensemble des retombées économiques liées à la pratique de la motoneige pourrait représenter le double aujourd'hui. ■

Sources : Article « La motoneige en chiffres » paru dans le Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue - Janvier 2005 et article « De plumes et de poils » paru dans le Bulletin de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue - Janvier 2002 disponible au www.observat.qc.ca.

Station de recherche de la FERLD - Phase II



Le 21 janvier 2005, le vice-recteur à la recherche et à la création de

l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Michel Jebrak, annoncé aujourd'hui une importante contribution de 500 000 \$ de l'UQAM pour la deuxième phase de construction de la Station de recherche de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet (FERLD). M. Jebrak a mentionné que cette contribution avait été rendue possible, notamment, grâce à la Fondation de l'UQAM dans le cadre de sa campagne majeure de développement 2002-2007.

Pour sa part, la rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Mme Johanne Jean, a déclaré : « La participation de l'UQAM nous permettra d'entreprendre rapidement la deuxième phase de la FERLD ». Elle

a aussi tenu à souligner les relations suivies qu'entretiennent les deux universités en foresterie, notamment par le biais de programmes conjoints, dont le doctorat en sciences de l'environnement et le diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion durable des ressources forestières.

La station de recherche donnera à la FERLD une capacité d'accueil dont elle ne disposait pas jusqu'à maintenant. La Forêt, jouit, en effet, d'une réputation internationale d'excellence et attire des chercheurs de partout. Vingt-cinq universités et institutions de recherche, plus de 100 chercheurs et étudiants des cycles supérieurs y ont entrepris des recherches. Les travaux ont donné lieu à une centaine d'articles dans des revues scientifiques et à une cinquantaine de mémoires et de thèses.

Présentement, la phase I de la FERLD est en voie de parachève-

ment. Les ouvriers sont à mettre la touche finale à quelques bâtiments : deux laboratoires, un pavillon d'hébergement et un centre communautaire multi-service.



Cette phase a coûté 2,4 M\$ et aura été rendu possible grâce, entre autres, à une contribution de 316 000 \$ de la Fondation canadienne pour l'Innovation (FCI) et par des commandites de matériaux totalisant 150 000 \$ provenant d'entreprises privées. Le programme d'appui au financement d'infrastructures (PAFI) du gouvernement du Québec a pourvu les quelques deux autres millions nécessaires.

Quant à la phase II du projet, elle comprendra l'érection d'un pavillon d'hébergement, d'un entrepôt, d'un garage et d'installation de gardiennage. ■

Source : Communiqué de presse « Phase II de la Station de recherche de la FERLD - Une contribution de 500 000 \$ de l'UQAM à la Forêt du Lac Duparquet » paru le 25 janvier 2005 sur le site www.uqat.ca

Colloques et activités

PENSER CLIENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE POUR L'INDUSTRIE DU BOIS

LE 22 FÉVRIER 2005, À L'HÔTEL DES GOUVERNEURS DE ROUYN-NORANDA

Pour plus d'information, contactez Jocelyne Pelletier au | 800 567-6451 | poste 229 ou au jocelyne.pelletier@dec-ced.gc.ca

Pour s'inscrire, communiquez avec Ghislaine Trudel au (819) 333-3113 ou au sadcao@cacao.qc.ca

Séminaire sur les planchers de bois

Quand et où : 8 mars à l'Hôtel Plaza Québec de Sainte-Foy.

Pour plus d'information contactez au Phyllis Leclerc au (418) 650-6385 ou au pleclerc@quebecwoodexport.com

Colloque sur la certification forestière «À la croisée des chemins»

Quand et où : 16 au 17 mars au Centre des congrès de Rimouski.

Pour plus d'information contactez Carl-Éric Guertin au (418) 650-6385 ou au ceguertin@quebecwoodexport.com

Les midis de la foresterie de l'UQAT

Il est possible de visionner les vidéoconférences à partir des différents campus de l'UQAT et de certaines universités. Pour y assister, communiquez avec Yvon Grenier au yvon.grenier@uqat.ca.

16 février 2005 de 12h00 à 13h00

Le ginseng peut-il être un «Produit Forestier Non Ligneux» ?

Conférencier : Daniel Gagnon, professeur titulaire, GREFi et Département des Sciences biologiques, UQAM.

23 février 2005 de 12h00 à 13h00

Considering fire in forest management planning

Conférencier : Glen W. Armstrong, Assistant Professor Department of Renewable Resources, University of Alberta.

9 mars 2005 de 12h00 à 13h00

Applications pour la recherche et l'aménagement en foresterie de la technologie LIDAR

Conférencier : Benoît St-Onge, Département. de géographie, UQAM.

16 mars 2005 de 12h00 à 13h00

La relation Kalmia – épinette : Bonheur d'oppression ?

Conférencier : Nelson Thiffault, Direction de la recherche forestière, Ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs du Québec.

CTRI
Centre technologique
des résidus industriels

Guylaine Bois, biol.
Agente de développement technologique

341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324
Télécopie : (819) 732-8805

ctri.amos@cegepat.qc.ca
guytaine.bois@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
votre milieu forestier**

